



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :
le 17/09/2024

Publication :
le 27/09/2024

Délibération n° D-2024-324

Extension du dispositif de vidéoprotection sur le quartier du
Clou-Bouchet - Approbation du marché subséquent

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL, Madame Mélina TACHE, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN

Excusés :

Madame Yvonne VACKER.

Direction de la Commande Publique et Logistique

Extension du dispositif de vidéoprotection sur le quartier du Clou-Bouchet - Approbation du marché subséquent

Madame Valérie VOLLAND, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Pour renforcer son dispositif de sécurité, la Ville de Niort dispose depuis 2016 d'un système de vidéoprotection des espaces publics.

Afin de réaliser des extensions au dispositif actuel et d'en assurer la maintenance, un accord-cadre a été notifié le 4 janvier 2023 au groupement d'entreprises INEO INFRACOM (mandataire) et INEO ATLANTIQUE (Co-traitant), devenu INEO RESEAUX CENTRE ATLANTIQUE après avenant de transfert.

Après des études préalables d'implantation et de préparation des réseaux existants, la Ville de Niort souhaite réaliser une première phase d'installation du dispositif de vidéoprotection sur le quartier du Clou Bouchet.

L'acquisition et l'installation du dispositif a donné lieu à la consultation du groupement titulaire de l'accord cadre à travers un marché subséquent qui prend la forme d'un accord-cadre à bons de commande.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir :

- approuver un marché subséquent d'un montant maximum de 150 000 € TTC pour intégrer cette prestation à l'accord-cadre et, autoriser sa signature.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	2
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Aurore NADAL

Jérôme BALOGE